



Communiqué de la section académique du Snes-FSU

Lutter contre le harcèlement en milieu scolaire avec les personnels et pas contre eux!

Avec les collègues de la cité scolaire Lavoisier d'Auchel (Pas-de-Calais), le Snes-FSU s'est indigné d'un courrier de soutien adressé par le cabinet de G. Attal à une association qui l'interpellait sur une potentielle situation de harcèlement à l'égard d'une élève du collège.

Ce courrier, de façon inacceptable et en total décalage avec les faits, remerciait l'action d'une association qui agit par l'intimidation et porte des accusations infondées à l'égard des personnels de la cité scolaire Lavoisier. Avec pour conséquences une pression quotidienne sur la communauté éducative, de la souffrance au travail, et bien sûr la colère légitime des personnels.

Alerté par les collègues, le Snes-FSU a interpellé le cabinet du Ministre dès lundi, pour lui indiquer que le courrier du 21 octobre est en total décalage avec la réalité du terrain, où toutes les catégories de personnel œuvrent au quotidien pour faire réussir leurs élèves et préserver un climat scolaire serein.

Suite à notre alerte, le ministère reconnaît finalement son erreur et indique avoir agi avec précipitation. Il va s'adresser aux personnels comme nous le demandions.

La lutte contre le harcèlement est une cause noble et les personnels y contribuent au quotidien. Le temps de l'éducation n'est pas celui de la communication.